

PARTIE IV

CORRESPONDANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE
GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU SUJET DE LA
CANALISATION DU BASSIN DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAU-
RENT.

N° 28

*Le premier ministre du Canada
au premier ministre de Québec*

OTTAWA, 10 octobre 1940.

MON CHER PREMIER MINISTRE,

Sous ce pli, j'inclus une copie d'un mémoire du Secrétariat d'Etat des Etats-Unis exposant les mesures qu'on se propose d'adopter en vue d'obtenir un volume additionnel d'eau pour répondre aux besoins d'énergie hydraulique de la province d'Ontario.

Vous remarquerez que l'accord traite tout particulièrement d'une entente en vue de la création d'énergie additionnelle à la tête du lac Supérieur et à Niagara pour le moment, et dans la section internationale des rapides du Saint-Laurent plus tard.

Relativement aux études techniques préliminaires projetées dans la section internationale des rapides dont traite le mémoire, nous avons l'intention de nommer membres canadiens, outre l'ingénieur du Gouvernement fédéral, le docteur T. H. Hogg de la Commission hydroélectrique d'Ontario, et le docteur Olivier Lefebvre de la Commission électrique provinciale de Québec. Je vous serais obligé si vous vouliez bien me laisser savoir si la nomination du docteur Lefebvre à ce poste vous agréée.

Votre tout dévoué,

W. L. MACKENZIE KING.

L'honorable ADÉLARD GODBOUT,
Premier ministre de la province de Québec,
Québec, P.Q.

AIDE-MÉMOIRE DU SECRETARIAT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS
25 septembre 1940.

Le Gouvernement des Etats-Unis n'ignore pas l'intérêt que porte la Commission hydroélectrique d'Ontario au détournement immédiat et temporaire d'eaux additionnelles à Niagara pour faire face à son besoin pressant d'énergie pour le fardeau de défense. Il a également à l'esprit le souci corrélatif d'Ontario vis-à-vis la possibilité d'inclure l'aména-